

EXTRAIT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 06 FÉVRIER 2021

Tous les conseillers sont présents. Madame Brigitte DELABARDE est nommée secrétaire de séance.

Le procès verbal du 28.11.2020 est approuvé à l'unanimité

1. Motion de défense des urgences et des secours

Le Conseil à l'unanimité décide de :

- SOUTENIR le Collectif départemental de défense des urgences et des secours de l'Yonne ;
- REFUSER la suppression du « centre 15 » actuellement localisé au centre hospitalier d'Auxerre et son transfert à Dijon ;
- SOUTENIR la création d'un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours

2. Restauration de l'église

Le Conseil à l'unanimité décide la restauration de l'église : le bas côté du mur gauche ainsi qu'une partie du plafond, objet de la collecte de la Fondation du Patrimoine, ainsi que la réfection des vitraux, avec des subventions de la région, de l'état et du département, en complément des dons avec la Fondation du Patrimoine.

La séance est levée à 16 heures